

CSE : le début des restrictions

Activités Sociales et Culturelles du CSE : quand est-ce que ça redémarre ?

Suite aux élections de novembre 2023, la gouvernance du CSE a changé.

Le CSE est à présent dirigé à 100% par la CFDT. Pendant la campagne électorale, cette dernière a clairement annoncé sa volonté concernant la distribution des subventions : **un retour au « Quotient Familial »** et la mise en place de **plafonds de subvention par activité**.

Après un démarrage poussif (toujours aucune activité démarrée fin janvier), où en est-on aujourd'hui ?



Bureau du CSE : hégémonie ou incapacité à trouver une entente ?

Pour la première fois de l'histoire, le bureau de notre CSE est 100% CFDT. **Est-ce une volonté hégémonique ou une incapacité à trouver une alliance de gestion ?**

Deux mois après les élections, les responsables des Univers du CSE ne sont toujours pas nommés sauf l'enfant. L'avion semble bien difficile à piloter...

	2019	2023
Secrétaire CSE	CFE-CGC	CFDT
Secrétaire Adj.	CFTC	CFDT
Trésorier CSE	FO	CFDT
Trésorier Adj.	CFE-CGC	CFDT
Secrétaire CSSCT	CFDT	CFDT

Billetterie

Après un mois de janvier marqué par un arrêt complet des ventes pendant 2 semaines, puis une reprise des ventes sans subventions (uniquement au tarif collectivité), la CFDT a fait voter de nouvelles règles spécifiques à la billetterie. Dorénavant :

La billetterie est subventionnée à 20% avec un plafond annuel de subvention de **100 € par salarié** (majoré de **40 € par enfant**). Pour les salariés des sites distants, la subvention est portée à 40%.

Pour la CFE-CGC, **ce taux de subvention est insuffisant**. A titre d'exemple, un ticket de cinéma à 9 € au tarif collectivité vous coûtera maintenant 7,20 €... contre 1.80 € avec l'ancien système. Ne parlons même pas des spectacles ou des forfaits de ski ! De plus la mise en place d'un plafond spécifique à la billetterie enlève la liberté de choix à laquelle nous sommes très attachés.

Seul point positif : le taux doublé pour les sites distants... mais avec une offre de billetterie presque inexistante !



Ne loupez plus rien de l'actualité !

Installez l'application
My CfeCgc ADS

<http://flash.webcodelink.com/406>



On vous accompagne :

Resp. Section Toulouse : **Tanguy Theblin** 06 21 88 18 16
 Représentant Syndical CSE : **Julien Tingaud** 06 03 01 97 15
 Délégué Syndical Central : **Thierry Préfol** 06 40 19 29 06
 Point focal RVS : **Isabelle Monteis** 06 29 21 92 22

Sections loisirs du CSE (hors activités de l'ASMT)

Le taux de subvention passe à **40%, sans aucun plafond**. L'abandon du plafond est une bonne nouvelle pour les sections... mais le budget du CSE n'étant pas extensible, cela se fera forcément **au détriment d'autres activités** (chèques vacances, vacances liberté, garde d'enfants, colonies, ...).



En gros, le CSE va vous donner comme seule possibilité de partir en vacances à Pinsaguel avec Air Astrium pour un stage de musique... avec vos collègues, sans vos enfants. Pas mal si vous êtes dans ces deux sections... Et sinon ???



Et la suite ?

Nous n'avons toujours aucune information sur la manière dont seront subventionnées des activités majeures comme l'enfance ou les vacances. Et visiblement, rien ne sera décidé avant la fin du mois de février.

Si vous aviez prévu de profiter de « Vacances Liberté » pour les congés de février, vous ne saurez donc pas à quelle subvention vous pouvez prétendre. Et si vous pensiez à financer un séjour aux vacances d'avril avec des chèques vacances, les délais vont devenir très serrés !!

Ce qui est certain c'est que les choix faits jusqu'à présent contraignent la suite d'un point de vue budgétaire : la billetterie va consommer environ 1,2 M€ de budget. Pour les sections l'évaluation est difficile puisque il n'y a pas de plafond. Nous l'estimons à 300 K€. Si l'on se fie aux ratios des années précédentes, le budget alloué aux activités individuelles devrait être de l'ordre de 5 M€. Il reste donc 3,5 M€ pour les vacances et l'enfance pour environ 5500 salariés...



Nos élus au CSE restent mobilisés et à votre écoute :



Ne loupez plus rien de l'actualité !

Installez l'application
My CfeCgc ADS

<http://flash.webcodelink.com/406>



On vous accompagne :

Resp. Section Toulouse :	Tanguy Theblin	06 21 88 18 16
Représentant Syndical CSE :	Julien Tingaud	06 03 01 97 15
Délégué Syndical Central :	Thierry Préfol	06 40 19 29 06
Point focal RVS	Isabelle Monteis	06 29 21 92 22